

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 28 mars 2023, à 19 h 00 dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding.

Commissaires présents :

M^e Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président
M. Mario Benvolato, commissaire
M^{me} Maria Corsi, commissaire parent
M^{me} Sophie De Vito, commissaire – via TEAMS
M. Jamie Fabian, commissaire
M^{me} Rosemarie Federico, commissaire parent
M. Julien Feldman, commissaire – via TEAMS
M^{me} Ellie Israel, commissaire
M. James Kromida, commissaire – via TEAMS
M. Pietro Mercuri, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire parent
M. Daniel Tatone, commissaire parent

Commissaires non présents :

M. Joseph Lalla, commissaire (Excusé)

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur
M^{me} Nathalie Lacroix-Maillette, directrice de secteur
M^{me} Angela Spagnolo, directrice de secteur, SEAFP
M. Mario Cardin, directeur, Ressources matérielles
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^e Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques
M. Charalambos Thomas, directeur, Services des technologies de l'information
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M^{me} Diana Nguyen, directrice adjointe, Ressources matérielles
M^{me} Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Le président souligne que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtià:ke, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Célébrons les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations, écoutons et amplifions la voix des peuples autochtones et nouons des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Nomination de Matthew Farag à titre d'Élève du mois</u></p> <p>Le Barreau de Montréal a tenu son 36^e concours annuel de composition sur un thème juridique, à l'intention des élèves des niveaux primaire et secondaire de l'île de Montréal. Parmi les nombreux élèves provenant de différentes écoles primaires des secteurs public et privé, Matthew Farag, élève de l'école primaire Gardenvue à Saint-Laurent, a remporté l'essai littéraire dans la catégorie réservée aux écoles primaires. Félicitations à Matthew!</p>
3.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit approuvé avec l'ajout du point 4.2 intitulé Rapport du protecteur de l'élève, à huis clos.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée. (M. J. Kromida absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-03-28-3</u></p>
	<p>M. James Kromida se joint à la réunion à 19 h 06.</p>
4.	<p><u>Réunion à huis clos</u></p> <p><u>4.1 Motion de suspension et de réunion à huis clos</u></p> <p>Sur une motion de M. Pietro Mercuri, la réunion est tenue à huis clos à partir de 19 h 05.</p> <p>Fin de la réunion à huis clos à 19 h 22.</p> <p><u>4.2 Rapport du protecteur de l'élève</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p>
5.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagne de financement en lien avec la loi 40 • Propos du premier ministre F. Legault concernant la nomination des directions générales

6.	<p><u>Adoption du procès-verbal</u></p> <p><u>6.1 Réunion ordinaire du conseil du 28 février 2023</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 28 février 2023 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-03-28-6.1</u></p>
7.	<p><u>Affaires relevant du procès-verbal</u></p> <p>Aucune affaire découlant du procès-verbal.</p>
8.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Académie Leonardo da Vinci a présenté son concours annuel de jeunes talents (Talent Show) qui, après deux ans en mode virtuel, a finalement eu lieu en personne dans le gymnase où parents et élèves sont venus encourager les incroyables artistes qui ont travaillé d'arrache-pied pour présenter un spectacle magique et inoubliable. • Félicitations à Norman Katz, de Royal Vale, qui a organisé sa 20^e activité Sautons en cœur au profit de la Fondation des maladies du cœur. Tous les ans, Norman et l'école Royal Vale soutiennent la Fondation des maladies du cœur en mars depuis 2003, ayant récolté à ce jour la somme incroyable de 350 000 \$ auprès de la communauté de Royal Vale. Un grand merci à Norman et à toute la communauté de Royal Vale pour leur travail acharné. • La soirée CSEM et les Canadiens de Montréal aura lieu le 30 mars. Les billets se sont envolés rapidement. Le produit de chaque billet vendu sera reversé au journal <i>Inspirations</i>. • Les élèves de la CSEM ont célébré la Saint-Patrick le 17 mars en organisant une foule d'activités dont la préparation de pain de soude irlandais à l'école primaire St. Monica, des arts plastiques à l'école primaire Dante et de la musique irlandaise au Centre d'éducation des adultes Wagar. Merci à toutes les écoles pour les superbes photos partagées sur nos réseaux sociaux. • Récemment, des élèves de l'école secondaire L.I.N.K.S. ont rendu visite aux résidents du CHSLD de la Petite-Patrie. Cette matinée remplie d'activités fut grandement appréciée. • Lors de la campagne électorale partielle, le président, M. Ortona, a pu rencontrer l'un des candidats de Québec solidaire, M. Guillaume Cliche-Rivard. Ce dernier a finalement remporté l'élection partielle dans Saint-Henri–Sainte-Anne. Ils ont eu de bons échanges sur les enjeux locaux, de même que sur les projets de loi 21, 96 et 40. • M. Ortona a profité de l'occasion pour remercier le comité de parents pour la lettre adressée au ministre de l'Éducation en lien avec la loi 96, laquelle met en lumière les nombreuses préoccupations du comité et des parents quant à la loi 96 et sa mise en application au sein de notre système scolaire. • Pour conclure, M. Ortona a profité de l'occasion pour souhaiter à tous ceux qui célèbrent le Ramadan, un Ramadan béni et heureux.
9.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'édition printanière du journal <i>EMSB Express</i> a été publiée et des exemplaires imprimés ont été livrés aux écoles et aux centres. Ce numéro gravite principalement autour de la campagne <i>Être bilingue, c'est gagnant!</i> Une section spéciale est d'ailleurs consacrée à ce thème. Il est également possible d'en faire la lecture sur notre site Web. • Les élèves de plusieurs écoles secondaires s'affronteront pour tester leurs connaissances littéraires lors du concours annuel la Bataille des livres de la CSEM, qui se tiendra le 11 avril au centre

administratif. Les écoles participantes sont les suivantes : l'Académie Lauren Hill, l'école secondaire Laurier Macdonald, l'école secondaire Lester B. Pearson, l'école secondaire Rosemont, le Collège Vincent Massey, l'école secondaire Westmount et l'Académie Royal West. Organisée par les bibliothécaires des écoles et les Services éducatifs, la Bataille des livres mettra à l'épreuve les connaissances en lien avec 12 livres pour adolescents présélectionnés que les élèves auront lus préalablement à la compétition. Les gagnants représenteront la CSEM dans le cadre de l'Ultime bataille, qui se déroulera au centre administratif de la Commission scolaire Lester B. Pearson. À cette occasion, l'équipe gagnante de la CSEM tentera de remporter les grands honneurs à l'échelle de la métropole en se mesurant aux équipes gagnantes de la Commission scolaire Lester B. Pearson et de l'Association des écoles privées du Québec.

- Le légendaire journaliste sportif Pat Hickey, récemment retraité du quotidien *The Montreal Gazette* au terme d'une carrière de 58 ans, se joint à la CSEM en tant que reporter sportif. Au cours de sa carrière, M. Hickey a couvert toutes les facettes du sport professionnel et amateur, allant des Canadiens de Montréal aux Jeux olympiques. À la CSEM, il publiera sur notre site Web des articles en lien avec activités scolaires. De plus, il relatera le parcours de personnalités sportives de Montréal qui ont un lien avec la CSEM. M. Hickey contribuera aux publications de la CSEM et sera disponible pour rendre visite aux écoles et rencontrer les élèves dans le cadre d'activités parascolaires.
- Le *Toronto Star* a publié un magnifique article mettant en lumière l'équipe de basketball Alternative United Pitbulls de la CSEM. Il s'agissait d'un voyage de deux jours à Toronto, le premier de leur vie, et la première fois qu'ils assistaient en personne à un match de la NBA, et rien de moins qu'un match des Raptors. Une équipe qu'ils ont tous encouragée grâce à des héros montréalais comme Chris Boucher et Khem. Composée de joueurs provenant de différentes écoles innovatrices du réseau de la CSEM, les Pitbulls ont un statut unique au sein du circuit de basketball montréalais. Cette belle histoire d'athlètes sous-estimés a attiré l'attention de l'entreprise Gatorade. Cette dernière a réalisé une vidéo promotionnelle à propos de l'équipe, qu'il est possible de visionner sur les réseaux sociaux.
- Nous remercions tout particulièrement Emine Arslan, Isfah Amanat, Alice Cantine et leur équipe de bénévoles pour la vente de pâtisseries qu'elles ont organisée avec succès au centre administratif, au profit des séismes survenus en Turquie et en Syrie. Cette initiative a permis de récolter plus de 1 000 \$ pour venir en aide aux victimes. Si vous souhaitez faire un don privé, rendez-vous à <https://ahbap.org>. Félicitations à Catia Ambrosi, des Services aux élèves, qui a remporté la carte-cadeau de Scandinave Spa lors du tirage au sort.
- Le calendrier du secteur des jeunes de la CSEM a été adopté pour l'année scolaire 2023-2024. Les calendriers sont accessibles sur notre site Web, notamment ceux des secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.
- Mars est le mois de la nutrition. Le thème national de la campagne de cette année est « Mon alimentation. Bon pour moi, bon pour la planète ». L'objectif vise à adopter des habitudes alimentaires saines qui nourrissent le corps et préservent l'environnement. Pour en apprendre davantage sur les bienfaits d'une alimentation durable pour votre santé et celle de la planète, visitez whatyoueat.ca. Le célèbre chef Stefano Faita a pris la parole à l'Académie John Caboto, école primaire qu'il a lui-même fréquentée. Nous le remercions tout particulièrement d'avoir pris le temps de venir s'adresser aux élèves.
- Dans le tout dernier balado du programme d'éducation sur l'Holocauste de la CSEM, Mark Bergman s'est entretenu avec Alessandra Cristiano et Katherine Sideris, deux élèves de 5^e secondaire de l'école secondaire Rosemont, ainsi que leur enseignant Allesio Giancola, au sujet de leur récente visite au Musée de l'Holocauste de Montréal. Le 17 avril, à la veille de la Journée de commémoration de l'Holocauste, Heidi Berger, de la Fondation pour l'étude des génocides, animera une présentation pour les élèves de l'Académie Royal West, basée sur l'histoire émouvante de sa défunte mère, qui a dû fuir et se cacher pour échapper aux nazis et à leurs collaborateurs. Cette présentation sera retransmise en direct dans les salles de classe de l'ensemble de la commission scolaire.
- Du 16 au 23 avril, la CSEM célèbre la Semaine nationale de l'action bénévole. À cette occasion, nos écoles rendront hommage aux parents bénévoles de différentes manières. Le mardi 25 avril, lors de la réunion du conseil des commissaires de la CSEM qui se tiendra au Centre de carrières St. Pius X, une cérémonie spéciale aura lieu pour honorer les bénévoles émérites Debbie Fox et Natalie Szych de l'école primaire St. Gabriel et Laura et Frank Marra de l'école secondaire Rosemont. Le légendaire Simon Chang sera également couronné Ambassadeur de l'année à cette

occasion. Commanditaire en titre du journal *Inspirations* depuis les trois dernières années, M. Chang a joué un rôle très actif auprès des élèves de la CSEM ayant des besoins particuliers. La cérémonie sera diffusée sur le site Web de la CSEM.

- Le 13 mars, les participantes au concours Olympes de la Parole Canada ont présenté leurs projets dans le cadre du Forum ONG-CNUEV-67, sous le thème : La technologie et l'autonomisation des filles et des femmes autochtones et non autochtones au Canada. Ces projets menés par des jeunes portent sur les services et les soins de santé offerts aux jeunes filles et aux femmes autochtones, sur la promotion de l'enseignement des STIM auprès des jeunes filles, la violence sexiste en ligne, l'éducation numérique pour soutenir les mères adolescentes, l'intégration des élèves internationaux, l'égalité des sexes en milieu de travail, et plus encore. Écoutez ces jeunes filles du secondaire ouvrir la voie à l'engagement de la jeune génération vers un avenir plus égalitaire et durable. Le prochain numéro de Pleins feux sur Fielding renfermera des liens pour visionner les présentations vidéo.
- Le concours d'art oratoire de la CSEM aura lieu à l'Académie Royal Vale les 19 et 20 avril en matinée.

10.

Rapports des comités

10.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)

Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Rosemarie Federico :

- Le processus d'élaboration du budget a été examiné en long et en large. Les membres étaient tous d'avis qu'il ne doit pas y avoir de coupures dans les effectifs du personnel professionnel et de soutien. Ils ont également convenu qu'il fallait prioriser une augmentation significative des effectifs actuels, car il est essentiel de procéder à des évaluations en temps opportun pour s'assurer de répondre aux besoins des élèves afin qu'ils réussissent.
- Le comité a également approuvé la lettre du comité de parents concernant la loi 96. Le CCSAS rédigera lui aussi une lettre en appui à celle du comité de parents.

10.2 Comité consultatif de transport et sécurité

Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :

- La prochaine réunion est prévue le 26 avril. Le transport des élèves du secondaire ayant des besoins particuliers figurera à l'ordre du jour.

10.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par le commissaire parent, M. Daniel Tatone :

- Le coup d'envoi de la conférence de parents aura lieu le 28 mai, avec un événement en présentiel suivi d'une semaine de dîners-causeries. Il s'agit d'une semaine d'information de 7 jours destinée aux parents. C'est également au cours de cette semaine que sera célébrée la Journée mondiale des parents.
- Le processus d'élaboration du budget a également été abordé. Les 4 principales priorités et recommandations formulées par le comité de parents sont les suivantes :
 - Augmenter de manière significative les ratios actuels en personnel et les ratios pondérés pour les professionnels, notamment les orthophonistes, les psychologues, les conseillers d'orientation, les enseignants-ressources et les techniciens en comportement, en prenant en considération les services dédiés à tous les élèves, des élèves avancés aux élèves surdoués en passant par les élèves à besoins particuliers, et en adaptant les services aux besoins propres de l'école. Il importe également de tenir compte des directions adjointes et de l'ensemble du personnel de soutien de l'école.
 - En second lieu, investir pour améliorer le développement de programmes, de services professionnels et de ressources afin de favoriser la santé mentale des enfants en réintégrant les travailleurs sociaux en milieu scolaire et en investissant dans les services de thérapie de groupe ou individuelle pour aider les élèves qui vivent du stress et de l'anxiété. Promouvoir l'activité physique quotidienne et des programmes de lutte contre l'intimidation.

- Troisièmement, rehausser le financement de la littératie et de la numératie pour tous les cycles, en donnant la priorité à l'intervention précoce et en créant des résultats équitables pour tous les élèves. Accroître le développement précoce des compétences en littératie et des niveaux d'enseignement préscolaire.
- En dernier lieu, augmenter le nombre d'affectations d'enseignants pour les enseignants-ressources en français de même que les programmes d'intervention et de soutien à la littératie. Fournir des technologies afin de soutenir les élèves et fournir des ressources linguistiques spécialisées, humaines et technologiques.

Point présenté par le commissaire parent, M. Tony Speranza :

- Le comité de parents a approuvé la Bourse d'études annuelle du CP et le Prix annuel de littératie du CP. Le comité de parents identifie régulièrement la littératie comme une priorité de financement pour les parents de la CSEM au cours du processus d'élaboration budgétaire annuel. Les parents délégués ont voté en faveur du maintien du Prix annuel de littératie qui consiste à acheter et à distribuer un livre à un élève par école primaire. Le budget habituel de 25 \$ pour chaque livre a été alloué et le comité a été formé pour sélectionner le livre. De plus, les parents délégués ont également voté pour le maintien de la Bourse d'études qui consiste à remettre un chèque de 50 \$ à un élève de chaque école primaire et un chèque de 100 \$ à un élève de chaque école secondaire. Il s'agit d'une tradition depuis la création du prix en 2018. Les critères d'attribution de ce prix sont les suivants : l'élève a fait preuve de leadership, a fait du bénévolat et a démontré des qualités de bon citoyen au cours de l'année ou l'élève a surmonté une épreuve personnelle durant l'année scolaire.

Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Maria Corsi :

- Au cours de l'année scolaire, le comité de parents et les conseils d'établissement ont reçu diverses informations concernant certaines activités de collecte de fonds qui pourraient être limitées par les nouvelles orientations de l'administration. Le comité de parents a décidé d'adresser une lettre pour exprimer sa profonde inquiétude concernant l'interdiction possible des concours, des tombolas, des tirages au sort 50/50 et des bingos, ainsi que des activités de collecte de fonds inhérentes. Le comité de parents estime que cette interdiction aura un impact négatif sur la programmation des activités parascolaires et sur nos communautés scolaires. Cette lettre aura pour but de demander à la CSEM de revoir sa décision d'interdire de telles activités.
- Le CPCSEM a adressé une lettre au ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, publiée sur le site Web de la CSEM, afin d'exprimer ses inquiétudes en lien avec les répercussions de la loi 96 sur l'avenir de nos enfants au Québec. Dans cette missive, les préoccupations spécifiques qui menacent la vitalité du système scolaire anglophone ont été portées à l'attention du ministre, dans l'espoir qu'elles soient prises en compte à court terme. Ces préoccupations ont trait à l'application d'une limite de trois ans pour l'admissibilité à l'école anglaise pour les enfants des personnes travaillant temporairement au Québec, ainsi qu'à la crainte que les nouvelles exigences en matière de cours de français au cégep ne dressent des obstacles à la réussite des élèves et ne constituent de véritables barrières à la poursuite d'études supérieures pour certains élèves, en particulier pour ceux ayant des besoins particuliers. Enfin, le gel des admissions dans les cégeps anglophones risque de compromettre l'avenir de ces établissements en raison de la réduction du financement et des compressions dans les programmes. Certains cégeps ont dû réduire leurs programmes de langues étrangères pour faire place aux cours de français supplémentaires exigés en vertu de la loi 96. Tous sont invités à lire cette lettre pour s'assurer d'être conscients de ces enjeux et de prendre part à la lutte ou à l'opposition à cette législation qui aura des effets néfastes sur notre communauté anglophone.

10.4 Comité de gouvernance et de déontologie

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- La prochaine réunion aura lieu le 29 mars.

10.5 Comité de vérification

Point présenté par le président du comité, M. James Kromida :

- Tel qu'il a été indiqué lors de la réunion de février, le comité a examiné la matrice des problèmes de contrôle interne, où nombre d'améliorations ont été apportées. Peu de déficiences ont été relevées; elles ont été traitées et d'importants progrès ont été réalisés.

10.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Mario Bentreovato :

- La réunion prévue le 15 mars a été annulée faute de quorum et se tiendra à une date ultérieure.

10.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le vice-président et membre substitut du comité, M. Agostino Cannavino :

- La prochaine réunion est prévue le 15 avril. M. Cannavino a indiqué que les préparatifs du 50^e anniversaire vont bon train et que toutes les commissions scolaires et tous les centres de services seront invités à soumettre la candidature d'élèves qui seront honorés ce soir-là. Cet événement aura lieu le 1^{er} juin.

10.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par l'observateur, M. Jamie Fabian :

- L'EMSAC a dressé sa propre liste de priorités budgétaires pour 2023-2024. La priorité première est de maintenir et d'améliorer le ratio et la qualité des ressources dans les écoles et de soutenir les élèves qui éprouvent des besoins en santé mentale, notamment grâce à un meilleur ratio de conseillers d'orientation et de services aux élèves. Améliorer la formation du personnel de tous les niveaux dans nos écoles et améliorer les initiatives en matière de mieux-être. Accroître le budget alloué au mieux-être; développer des ateliers sur l'éducation sexuelle, la santé mentale, le leadership; améliorer les possibilités d'apprentissage par le biais de cours facultatifs en tant qu'option parascolaire. Des ressources pour les besoins individuels tels que les ressources humaines, l'intégration des élèves internationaux, des toilettes non genrées, etc. De plus, un plus grand effort pour promouvoir l'inclusion de la communauté LGBTQ, des améliorations intérieures et extérieures de nos écoles, y compris les dalles de plafond dans les vestiaires, le remplacement du matériel de lecture désuet et usé, des instruments de laboratoire et d'autres équipements utilisés pour l'enseignement en présentiel et en ligne. Le comité a également passé en revue les principes directeurs selon lesquels, outre les projets qui contribuent à réduire les dépenses d'investissement futures, la CSEM devrait également favoriser des pratiques qui favorisent la durabilité environnementale, même si cela entraîne des coûts supplémentaires. Le comité estime qu'il est important d'améliorer les ratios en personnel, d'employer des enseignants du 21^e siècle et d'accroître la formation offerte aux enseignants pour assurer un enseignement de qualité. L'EMSAC a convenu que la représentation devrait être faite pour améliorer l'allocation par élève et pour que l'accroissement de l'efficacité se traduise par du financement supplémentaire pour les écoles.
- Le comité a visionné une entrevue enregistrée avec le ministre de l'Éducation concernant ses priorités pour améliorer la réussite des élèves. Un document publié par le ministère décrivant les sept priorités a été examiné et l'impact de ces priorités sur l'expérience des élèves du secondaire a fait l'objet de discussions.

10.9 ACSAQ (Association des commissions scolaires anglophones du Québec)

Point présenté par le président et membre de l'ACSAQ, M. Joe Ortona :

	<ul style="list-style-type: none"> • L'ACSAQ a publié un communiqué en réaction au budget provincial. L'enveloppe 2023-2024 allouée à l'entretien des écoles suscite des inquiétudes, car elle sera insuffisante pour apporter des améliorations majeures à nos bâtiments, dont certains ont grandement besoin d'être rénovés et mis aux normes. • QEBSA a adressé une lettre au premier ministre en réponse aux propos de ce dernier publiés dans <i>La Presse</i> il y a deux jours au sujet de la sélection par le gouvernement des directions générales des centres de services scolaires. La lettre dresse la liste de toutes les raisons pour lesquelles ce changement n'est pas recommandé, car il va à l'encontre de leur propre position en lien avec la loi 40, à savoir qu'il y aurait un plus grand contrôle local et davantage de prises de décisions au niveau local. La lettre indique également que si le gouvernement décide d'aller de l'avant dans ce dossier, il devrait en exempter le réseau anglophone, puisque cela constituerait une atteinte à notre droit constitutionnel de gérer et de contrôler. • La conférence du printemps aura lieu en mai 2023. Nous vous rappelons que nous avons fait parvenir l'information relative aux différentes sessions de perfectionnement professionnel auxquelles vous pouvez vous inscrire. • Des discussions ont eu lieu sur le projet de loi 9, en particulier sur les déclarations faites par le premier ministre. • La décision entourant la loi 40 n'a toujours pas été rendue.
11.	<p><u>Rapport des commissaires</u></p> <p>Point présenté par le commissaire, M. Jamie Fabian :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'approche de la période de festivités de la communauté juive, M. Fabian a souhaité une joyeuse Pâque à la communauté juive de la Commission scolaire English-Montréal. C'est l'occasion pour un grand nombre de membres de la communauté de renouer avec leur famille après un long hiver.
12.	<p><u>Hommage à Tina Oppong et Alix Adrien nommés Black Changemakers en 2023 par la CBC</u></p> <p>ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montréal valorise la diversité;</p> <p>ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montréal valorise l'apport des membres de la communauté de la CSEM;</p> <p>ATTENDU QUE M^{me} Tina Oppong s'est distinguée par son travail auprès d'enfants souffrant de troubles psychiatriques et de comportement à l'Hôpital général juif et a également apporté sa contribution à la communauté de la CSEM en siégeant au comité de parents de la CSEM, au conseil d'établissement et à d'autres comités tels que le sous-comité de lutte contre le racisme;</p> <p>ATTENDU QUE M. Alix Adrien a œuvré dans le réseau scolaire québécois pendant des décennies, d'abord comme enseignant, puis comme cadre avant de diriger le Conseil des éducateurs noirs du Québec (QBBE), tout en consacrant sa vie à aider les jeunes Noirs à réussir sur le plan scolaire en mathématiques ou en physique, en inspirant les élèves et en les aidant à façonner leur avenir;</p> <p>ATTENDU QUE Tina Oppong et Alix Adrien ont récemment été reconnus parmi les Black Changemakers par la CBC;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET MONSIEUR DANIEL TATONE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE M^{me} Tina Oppong et M. Alix Adrien soient reconnus publiquement par le conseil des commissaires de la CSEM pour leur travail extraordinaire à titre de Black Changemakers 2023 et qu'ils reçoivent un témoignage public de remerciement.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-03-28-12</u></p>

13.	<p><u>Tarifification relative à la location d'installations du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024</u></p> <p>ATTENDU QUE la Politique BG-7 – <i>Organisations externes – Politique et structure de location des locaux de la Commission</i> exige une révision annuelle des tarifs de location et propose des changements pour l'année suivante;</p> <p>ATTENDU QUE des frais supplémentaires pourraient s'appliquer pour des raisons sanitaires dans des circonstances particulières;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les tarifs de location pour l'utilisation des installations de la commission scolaire par des organismes externes au cours de l'année scolaire 2023-2024 soient augmentés de 2 %, tel que décrit dans la documentation soumise à la présente réunion, et soient appliqués à toutes les installations de la Commission scolaire English-Montréal.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-03-28-13</u></p>
14.	<p><u>Déclaration du premier ministre du Québec concernant la nomination des directions générales des centres de services scolaires</u></p> <p>ATTENDU QUE le premier ministre du Québec a évoqué la possibilité de modifier les dispositions législatives, donnant au gouvernement ou au ministre de l'Éducation le pouvoir d'embaucher et de congédier les directions générales des centres de services scolaires;</p> <p>ATTENDU QU'en vertu d'une décision de la Cour supérieure du Québec, les commissions scolaires publiques anglophones demeurent en place en attendant la décision relative à la contestation judiciaire de la loi 40;</p> <p>ATTENDU QU'une telle modification par le gouvernement du Québec est injustifiée et décentraliserait davantage le pouvoir décisionnel au sein du ministère de l'Éducation du Québec, au détriment de la responsabilité locale;</p> <p>ATTENDU QU'une telle modification transformerait essentiellement les centres de services scolaires en instances régionales du ministère de l'Éducation du Québec;</p> <p>ATTENDU QUE toute modification des dispositions législatives conférant au gouvernement du Québec ou au ministère de l'Éducation du Québec des pouvoirs étendus sur les directions générales des commissions scolaires ou des centres de services scolaires anglophones, s'ils sont créés à la suite d'une décision dans le cadre de la loi 40, constituerait une violation inadmissible des droits constitutionnels des Québécoises et Québécois d'expression anglaise de gérer et de contrôler leurs établissements d'enseignement en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés;</p> <p>ATTENDU QU'une telle modification serait contraire à l'esprit du sursis accordé par la Cour supérieure du Québec et confirmé par la Cour d'appel du Québec pour que la gouvernance des commissions scolaires publiques anglophones reste en place tant que le bien-fondé de la loi 40 fait l'objet de délibération devant la cour;</p> <p>ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a déjà reconnu la situation particulière de la communauté anglophone en proposant différents modèles de gouvernance pour les réseaux scolaires anglophone et francophone;</p> <p>ATTENDU QUE la loi 40 restreint de façon déraisonnable les droits constitutionnels de la communauté d'expression anglaise de gérer et de contrôler ses établissements d'enseignement;</p>

ATTENDU QUE le choix de l'administrateur principal dans le réseau scolaire demeure un des éléments essentiels de la gestion et du contrôle des établissements d'enseignement par les Québécoises et Québécois d'expression anglaise, comme le garantit la Charte canadienne des droits et libertés;

ATTENDU QUE dans toutes les autres provinces et tous les autres territoires canadiens ayant entrepris une réforme de la gouvernance scolaire dans l'enseignement public, la communauté de langue officielle en situation minoritaire a été exemptée de toute réforme de ce type;

ATTENDU QUE le gouvernement a promis que les modifications législatives à la loi 40 donneraient aux parents plus de pouvoirs décisionnels;

ATTENDU QUE cette modification législative ferait en sorte que le directeur général, et par extension les employés, relèveraient du ministère de l'Éducation;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMIE FABIAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la CSEM s'oppose à toute modification législative qui centraliserait davantage les pouvoirs entre les mains du Ministère, au détriment de la gouvernance locale.

IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la CSEM obtienne l'assurance du gouvernement que, s'il décide de modifier les dispositions législatives ayant trait à l'embauche de tout employé, une telle réforme ne s'appliquera pas au secteur scolaire anglophone.

IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE si le gouvernement du Québec va de l'avant avec ces changements législatifs dans le réseau anglophone, la CSEM cherchera immédiatement à rectifier la violation des droits constitutionnels de sa communauté en utilisant les recours judiciaires appropriés à sa disposition.

Motion secondaire de report

- M. Agostino Cannavino propose le report de ce point.

Vote sur l'amendement : 4-10-0. Motion rejetée.

Résolution n° 23-03-28-14a

En faveur	A. Cannavino, M. Benvolante, J. Fabian, E. Israel
Contre	J. Ortona, M. Corsi, S. De Vito, R. Federico, J. Feldman, J. Kromida, P. Mercuri, M. Pietrangelo, T. Speranza, D. Tatone
Abstention	

Vote sur la motion principale : 12-0-2. Motion adoptée. (M. A. Cannavino et M. M. Benvolante se sont abstenus)

Résolution n° 23-03-28-14

15. Rapport du directeur général – selon le Règlement n° 10 – Délégation de pouvoirs

Ce point est présenté à titre d'information.

16. Rapport de la réunion du comité exécutif du 28 février 2023

- Entente publicitaire entre le SEAFP et Bell Média

17. Sujets divers

Aucun

18. Clôture de la réunion
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMIE FABIAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 20 h 40.
Vote : 14-0-0. Motion adoptée.
Résolution n° 23-03-28-18

Signé à Montréal, _____

M^e Joe Ortona, président

M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale